

# Taxi le Journal

Bureau du taxi  
et du remorquage  
de Montréal

## DANS CE NUMÉRO

UN TOUR DE LA QUESTION...

La publicité dans les taxis 3

AVEC M. TONY TOMASSI

Une tournée de consultations 4

LES POSTES D'ATTENTE

...ça ne peut plus attendre ! 6

NOUVELLE CHRONIQUE

Taxis du monde 12 et 13

## L'OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE AUX AGUETS !!! GARE À VOS TAXIMÈTRES

Le tout commence lorsque l'Office de la langue française (OLF) reçoit une plainte de la part d'un citoyen relativement à l'utilisation d'un taximètre affichant exclusivement en anglais. De manière plus précise, le citoyen « dénonçait » à l'Office le fait que lors d'une course, il avait remarqué que le chauffeur de taxi avait dans son véhicule un taximètre sur lequel les mots anglais « Fare, Extras, Rate, Hired » apparaissaient alors que, selon l'OLF, ces mots auraient dû être en français.

Mis au courant de cette histoire, *Taxi Le Journal* a contacté le président de la Co-op des propriétaires de taxi de l'Ouest Métropolitain, M. Michel Saba, puisque la voiture « fautive » était identifiée à cette association de service et que l'OLF avait enjoint M. Saba, par écrit, d'apporter les correctifs nécessaires !

« L'inspectrice de l'OLF est venue me voir et nous avons appelé, sur les ondes, le chauffeur qui était au volant du fameux véhicule. Il est parti de Dorval, est venue rencontrer l'inspectrice, il a répondu à ses questions et comme solution au problème, il a fait éteindre les lumières du taximètre où apparaissaient les mots 'prohibés' » de raconter M. Saba.

*Taxi Le Journal* a également contacté l'Office pour essayer d'y voir plus clair puisque l'on reprochait à un chauffeur d'utiliser une pièce d'équipement qui, pour le Bureau du taxi, était conforme à son règlement et qui, de surcroît, était en libre circulation et dont les spécifications relevaient du fabricant, et non du chauffeur.

Bref, on voulait savoir pourquoi l'OLF reprochait au chauffeur une infraction commise par quelqu'un d'autre...

Étonnée de voir le peu d'empressement de la Ville de Montréal à faire respecter la Charte de la langue française, la représentante de l'OLF se demandait pourquoi le Bureau du taxi n'était pas intervenu pour sanctionner le chauffeur « fautif ». Après avoir expliqué que la surveillance de l'affichage des taximètres ne faisait pas partie de notre mandat et qu'en s'en prenant au chauffeur plutôt qu'au manufacturier l'Office visait au mauvais endroit, il a été convenu que nous tenterions de sensibiliser le fabricant, la compagnie Pulsar, au problème identifié par l'OLF.

Joint au téléphone, M. Éric Meunier, propriétaire du distributeur Général Taximètre, a affirmé que c'est la première fois qu'il entendait parler d'une pareille histoire. « C'est vrai qu'il y a des taximètres en circulation qui sont uniquement en anglais, mais il y a aussi des modèles unilingues francophones. Il ne faut pas en rester là et il faut sans tarder communiquer avec le fabricant pour lui expliquer la situation. Je ne pense pas que la modification des taximètres représente un gros problème. » de dire M. Meunier.

Donc, si votre taximètre comporte des inscriptions unilingues anglaises, faites apporter les correctifs nécessaires lors de la prochaine vérification.



Voici le type de taximètre qui pose problème selon l'Office de la langue française. Remarquez l'affichage unilingue anglais.

**765-3577**

# FINANCEMENT TAXI

## RABAIS!

Lors de la dernière année, **nos ristournes** versées aux membres correspondaient à **environ 1,20 % de rabais** en intérêts sur un financement taxi. Faites le calcul, **cela peut représenter beaucoup d'économie d'argent**. Voilà un réel avantage qu'aucune autre institution financière que Desjardins peut vous offrir.

**INFORMEZ-VOUS : (514) 765-3577 poste 254**

### LES AVANTAGES :

- **Financement jusqu'à 75 % avec rabais de taux très très intéressant**
- **Amortissement : possibilité jusqu'à 12 ans**
- **Auto taxi : financement jusqu'à 100 % avec rabais de taux très, très intéressant**
- **Différents termes de financement taxi, de 1 an à 5 ans**
- **Assurance-vie et assurance-invalidité non obligatoires**
- **Coffret de sûreté gratuit pour la première année**
- **Aucune cotisation**
- **Aucuns frais d'ouverture de dossier**
- **Aucuns frais de renouvellement**
- **Rendez-vous très très très rapide**
- **Réponse pour autorisation de votre financement en 48 heures**
- **Beaucoup d'autres avantages pour vous et vos proches**

Contactez-nous, vous serez surpris de constater comment nos conditions sont très, très avantageuses et comment il est très, très facile d'obtenir du financement taxi. Pourquoi ne pas profiter de ces avantages et ainsi obtenir un nouveau financement taxi, ou tout simplement augmenter votre financement taxi actuel !

**C'est facile, informez vous !**



**Desjardins**  
Caisse populaire  
Allard-Saint Paul

**(514) 765-3577 poste 254**

2645 rue Allard, Montréal (Québec) H4E 2L7  
Arrondissement Sud-Ouest

# DE LA PUBLICITÉ DANS LES TAXIS ?

**LA** question de l'introduction de la publicité dans l'industrie du taxi à Montréal refait périodiquement surface. La preuve en est que depuis quelques mois, des entreprises se sont encore une fois montrées intéressées à démarrer un projet publicitaire, ce qui est interdit à Montréal.

**Pourquoi n'y a-t-il pas de publicité dans les taxis de Montréal? Quels sont les enjeux de la publicité? Faut-il vraiment y voir une nouvelle source de revenus pour l'industrie? Les annonceurs, les agences et les chauffeurs y trouveraient-ils tous leur compte?**

Commençons par le commencement. La publicité dans les taxis est interdite à Montréal en vertu des articles 30 et 32 du *Règlement sur le transport par taxi de la Ville de Montréal*. Cette interdiction trouve sa source dans la volonté de l'administration montréalaise de préserver la qualité actuelle de l'image de l'industrie. En ce sens, les autorités municipales de Montréal estiment qu'il appartient à l'industrie de proposer un code d'éthique qui garantira que l'avènement de la publicité préservera cette image de marque.

Mais l'autorisation d'afficher de la publicité à l'intérieur ou à l'extérieur des taxis n'est pas qu'une affaire d'image et de bon goût. C'est aussi une question d'administration des affaires, de gestion de contrat, de répartition des revenus et... d'opinion publique.

À ce chapitre, la parution d'un article dans le quotidien *Le Devoir* en octobre dernier, lequel laissait entendre que la publicité allait faire son apparition dans les taxis dans un avenir rapproché, a suscité de nombreuses réactions dans la population, certains citoyens laissant entendre que la pub est déjà présente dans de nombreux endroits, qu'au demeurant elle devient envahissante, et qu'il n'y a donc pas nécessité d'en ajouter dans ou sur les taxis.

Le portrait de l'industrie du taxi à Montréal étant ce qu'il est, des chauffeurs interrogés dans le même article ont également déclaré ne pas avoir l'intention d'embarquer dans ce projet parce que, disaient-ils « Ça ne me tente pas du tout d'avoir une affiche sur le toit quand je vais faire l'épicerie ni de mettre un écran de pub dans la face de mes enfants ».

D'un autre côté, le choix du support publicitaire est du ressort de l'annonceur qui, lui, peut choisir le moyen qui lui convient. Bien entendu, des citoyens pourraient s'opposer à l'arrivée de la publicité dans le taxi, mais la liberté d'expression, reconnue et consacrée par la Charte des droits et libertés, élimine tout questionnement quant à la possibilité de pouvoir recourir à des voitures taxis comme support publicitaire. La publicité devient alors une question de choix stratégique pour les propriétaires de véhicule.

Mais l'exercice serait-il rentable? Là-dessus, une étude réalisée en octobre 1997 par Cossette Média soulignait que la concentration des taxis au centre-ville était très élevée comparativement aux autres médias d'affichage. L'environnement très dynamique de ce secteur de la ville rend très attirant, aux yeux des annonceurs, l'affichage sur des taxis qui circulent beaucoup parmi la clientèle des magasins, le secteur des bars et des salles de spectacles, etc.

La publicité serait destinée à rejoindre des clientèles très ciblées.

Ainsi, l'affichage intérieur ciblerait les gens d'affaires alors que l'affichage intérieur rejoindrait les jeunes actifs et aisés qui se divertissent au centre-ville.

Par contre, l'étude souligne que la propreté et l'entretien des véhicules (intérieur et extérieur) et les différences de taille et de gabarit des taxis sont des points de résistance pour les annonceurs.

Or, si on ajoute à cela que l'industrie du taxi à Montréal est passablement fragmentée, les défis de la publicité deviennent plus importants, particulièrement pour des questions comme la ponctualité pour afficher et retirer les campagnes, l'entretien du réseau d'affichage et la centralisation du processus pour une gestion efficace de la publicité.

Au plan financier, l'analyse très sommaire de 1997 révèle que l'on pourrait s'attendre à des revenus annuels avoisinants les 2 millions de dollars après la première année et près de 6 millions de dollars, annuellement, au bout de la troisième année.

Pour la Ville de Montréal, toutes ces données doivent faire l'objet d'une réflexion approfondie par l'industrie du taxi. Si cette dernière choisissait d'aller de l'avant, elle pourrait mettre sur pied un comité directeur, auquel se joindrait la Ville, comité qui serait chargé de déterminer les paramètres à l'intérieur desquels sera autorisée la publicité. Ce comité aurait d'ailleurs lui-même la responsabilité d'autoriser chacune des publicités sur les voitures.

Pour ce qui est de l'attribution et de la gestion des contrats de publicité, un enjeu majeur dans ce projet, l'industrie elle-même en serait le principal maître d'œuvre.

Un dossier à suivre.

Tony Tomassi,  
député de LaFontaine



## TOURNÉE DE CONSULTATION

Du 4 au 22 octobre dernier se tenait une tournée de consultation sur les services de transport par taxi, lancée par le ministre des Transports, M. Yvon Marcoux. Ce dernier en a confié le mandat au député de Shefford, monsieur Bernard Brodeur, à la députée de Chauveau, madame Sarah Perreault, et au député de LaFontaine, monsieur Tony Tomassi. Comme le précise le gouvernement dans le communiqué qui annonçait la tournée, le but de l'exercice était d'évaluer les résultats et l'efficacité de la mise en œuvre de la loi relative aux services de transport par taxi.

D'ailleurs, le communiqué souligne que la loi elle-même prévoit que le ministre des transports doit déposer, au plus tard le 20 juin 2005, un rapport sur sa mise en

œuvre ainsi que sur la pertinence de la maintenir intégralement ou d'y apporter des correctifs.

Dans le document de réflexion qui supporte la démarche, le ministère des Transports du Québec (MTQ) brosse un portrait de la situation et explore les avenues qui permettraient d'assurer une meilleure représentativité de l'industrie. Le document rappelle que l'Association professionnelle des chauffeurs de taxi du Québec s'est vue refusée par les chauffeurs et propriétaires de la province, en décembre 2003, une cotisation au montant de 200 \$ et que, pour sa part, le Forum des intervenants de l'industrie du taxi n'a pu tenir de réunion pour des raisons logistiques et organisationnelles. En plus, souligne le document du MTQ, le Comité consultatif des titulaires de permis de propriétaires de taxi n'a siégé que quatre fois depuis sa création et que la dernière réunion remonte à l'automne 2002.

Dans un autre ordre d'idée, la consultation des intervenants vise à évaluer si l'ensemble des mesures incluses dans la loi ont permis de rencontrer les deux principaux objectifs, soit l'amélioration de la qualité des services offerts et un accroissement de la sécurité des usagers.

Dans ce contexte, le ministère, toujours dans son document de réflexion, souhaite que l'exercice permette de faire le point sur la formation obligatoire pour certains territoires (Laval, Longueuil, Québec) ainsi que le cours dédié au transport des personnes handicapées. On veut aussi examiner de plus près l'impact de l'émission de permis restreints pour le transport des personnes handicapées, faire une réflexion globale sur l'adéquation des règles régissant le transport par taxi à l'industrie de la limousine et se pencher sur les hésitations de l'industrie du taxi à offrir des services dans le marché du transport médical.



## Bouchard Assurances inc. Spécialistes en assurance taxi



**Assurance-taxi globale professionnelle** conçue spécialement pour rencontrer les besoins reliés aux activités d'une entreprise de taxi.  
Découvrez les caractéristiques de cette police à «trois têtes».

- ❶ Assurance automobile FPQ #1
- ❷ Responsabilité pour biens confiés
- ❸ Responsabilité civile d'entreprise

### De plus...

- Choix varié de protections et de franchises
- Réparateur de votre choix
- Rapidité de règlement des sinistres
- Indemnité de 50 \$ par jour pour la perte résultant de l'immobilisation de votre véhicule (pertes non-responsables et responsables).

Tél. : (514) 766-7669 • Téléc. : (514) 766-7270 • Sans frais : 1-800-567-5046

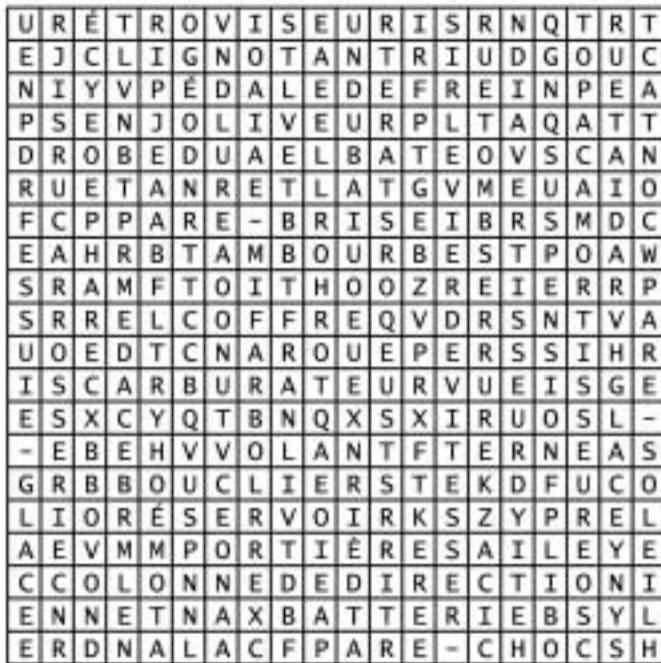
## La Page De



\*Valable seulement le Mercredi!  
Ramener votre page complétée le Mercredi\* entre 12H et 21H et courrez la chance de repartir avec votre cadeau.

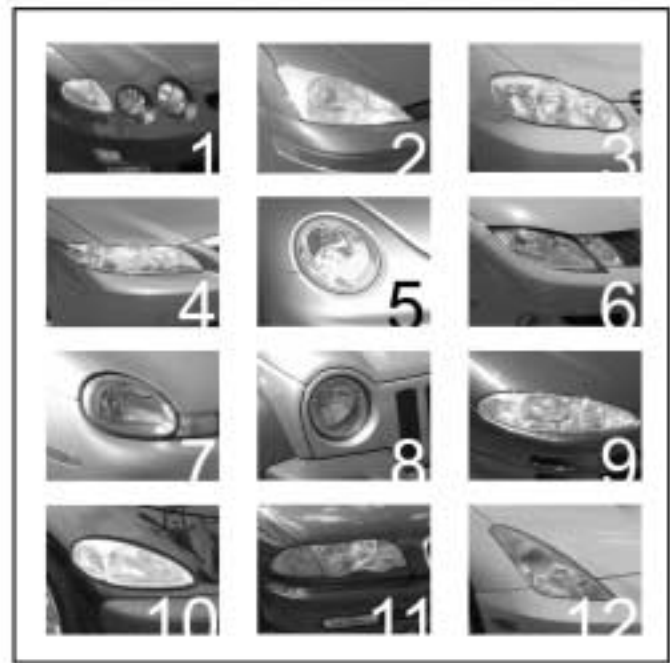
### Trouvez les mots cachés

Aile	Carrosserie	Pare-brise	Roue
Alternateur	Clignotant	Pare-chocs	Serrure
Amortisseur	Coffre	Pare-soleil	Suspension
Antenne	Colonnede direction	Pédaledefrein	Tableaudebord
Avertisseur	Contact	Phare	Tambour
Batterie	Enjoliveur	Pneu	Toit
Bouclier	Essuie-glace	Portière	Volant
Calandre	Glace	Radiateur	
Capot	Levierdevitesse	Réservoir	
Carburateur	Moteur	Rétroviseur	

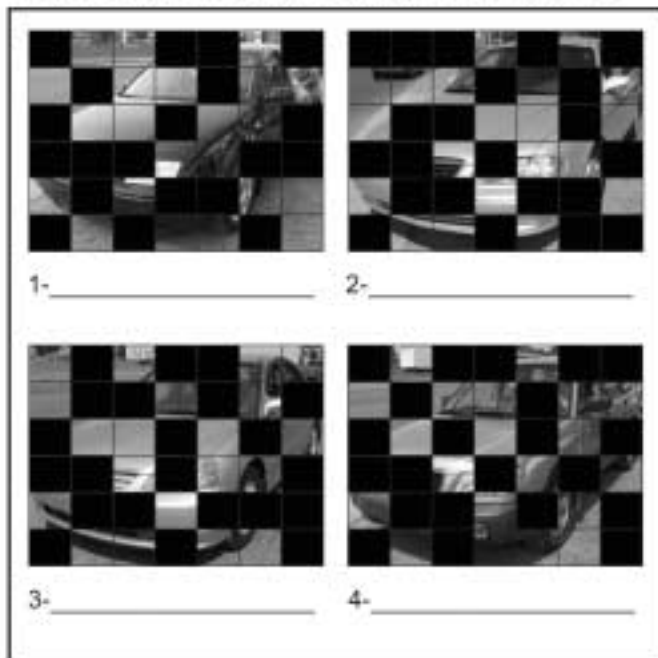


### À quel véhicule appartient ce phare ?

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Bmw 330 i           | <input type="checkbox"/> Jeep Liberty          |
| <input type="checkbox"/> Chrysler Intrepid   | <input type="checkbox"/> Mazda 6               |
| <input type="checkbox"/> Chrysler Neon       | <input type="checkbox"/> Pontiac Sunfire       |
| <input type="checkbox"/> Chrysler Pt Cruiser | <input type="checkbox"/> Toyota Celica         |
| <input type="checkbox"/> Ford Focus          | <input type="checkbox"/> Toyota Corolla        |
| <input type="checkbox"/> Hyundai Tiburon     | <input type="checkbox"/> Volkswagen New Beetle |



### Quelle voiture se cache derrière cette image ?



### Découvrez le nom de ce 4 X 4

v			a			Suzuki				
			h	f			e		Nissan	
		r		b			Mazda			
r				z	-			u		Buick
		x						Ford		
				z			Chevrolet			
		m		m		Gmc				
c						k		Jeep		
						o		Isuzu		
4						Toyota				
						t		Kia		



# LES POSTES D'ATTENTE, CA NE PEUT PLUS ATTENDRE !!!

Devant la multiplication des problèmes liés à la gestion des postes d'attente, le Bureau du taxi et du remorquage s'est joint à l'arrondissement Ville-Marie et à d'autres intervenants pour former un groupe de travail chargé d'examiner la gestion des postes d'attente sur la voie publique de l'arrondissement.

Afin de se donner une méthode de travail et un cadre de référence, le comité prenait connaissance, le 27 septembre dernier, de la Politique de gestion des postes d'attente pour les taxis sur la voie publique élaborée par l'arrondissement Ville-Marie.

NOUS REPRODUISONS CETTE POLITIQUE CI-DESSOUS :

## ARRONDISSEMENT VILLE-MARIE

### POLITIQUE DE GESTION DES POSTES D'ATTENTE POUR LES TAXIS SUR LA VOIE PUBLIQUE

#### 1. Préambule

Dans le cadre de l'organisation des transports par taxis sur son territoire et afin de répondre dans un délai raisonnable aux besoins en transport des clients, l'arrondissement de Ville-Marie prévoit entre autres, l'aménagement sur la voie publique de postes d'attente pour les taxis.

#### 2. La responsabilité

La politique de gestion des postes d'attente pour les taxis sur la voie publique et la réglementation de stationnement qui en découle, sont la responsabilité du conseil d'arrondissement. L'application de la politique et de la réglementation relève de la direction des travaux publics.

#### 3. L'application

La présente ne s'applique qu'aux postes d'attente en commun sur la voie publique incluant les postes d'attente dit « de rétention » ou « de réserve » et exclut les postes situés sur les terrains privés.

#### 4. La définition

Un poste d'attente en commun sur rue est une aire de stationnement aménagée sur la voie publique pour accueillir un nombre déterminé de taxis d'une même agglomération au sens de la Loi concernant les services de transport par taxi. Il ne peut, en aucun temps, être réservé à l'usage exclusif d'un seul intermédiaire en service.

#### 5. Les critères de mise en place, de modification ou de fermeture

5.1. Les critères pour déterminer la mise en place, le maintien ou la fermeture d'un poste sont :

- 5.1.1 L'achalandage qui est le critère de base;
- 5.1.2 La proximité des zones d'affluence et la présence de générateurs de déplacements ;
- 5.1.3 La desserte d'une clientèle exclusive ;
- 5.1.4 La desserte et l'impact sur la clientèle sectorielle.

5.2. Les critères pour déterminer la localisation et le nombre de voitures du poste sont :

- 5.2.1 Les critères de mise en place décrits à l'article 5.1
- 5.2.2 Les conditions assurant la sécurité publique notamment
  - la densité de la circulation automobile autour du poste
  - l'accès routier des taxis au départ ou à l'arrivée du poste de manière à éliminer toute manoeuvre illégale (circulation dans les ruelles, virages en U, etc.) ou tout risque de collision
  - l'accessibilité à ce poste pour les piétons.

5.2.3 Le nombre de places allouées doit correspondre à la fréquence d'utilisation du poste par les taxis en fonction de la demande piétonne ou sur appel pendant les périodes de temps visées (jour, soir et nuit) pour éliminer les taxis en surnombre (attendant en double file) et éviter d'allouer plus d'espaces qu'il n'en faut, les postes étant installés au détriment du stationnement sur rue.

#### 6. Les demandeurs

Toute personne intéressée peut effectuer une demande concernant la mise en place, la modification ou la fermeture d'un poste d'attente sur la voie publique.

Dans le cadre d'une demande d'ouverture ou de fermeture d'un poste à desserte sectorielle desservant plusieurs clientèles, la consultation se fera auprès des intervenants identifiés à l'article 7. Toutefois, lors d'une demande de fermeture, si l'analyse du dossier démontre qu'une modification du poste est possible pour accommoder le demandeur sans pénaliser la vocation sectorielle, le poste pourra être modifié en conséquence.

Dans le cadre d'une demande d'ouverture ou de fermeture d'un poste à desserte exclusive, les représentants du site concerné seront consultés.

#### 7. La consultation

Les autorités de l'arrondissement prennent les décisions quant à la mise en place, la modification ou la fermeture d'un poste en commun après consultation auprès du Service de police et du Bureau du taxi de la Ville de Montréal, ces deux organismes possédant l'expertise en matière de sécurité publique et de fonctionnement de l'industrie du taxi.

De plus, afin d'assurer un service à la clientèle adéquat et d'optimiser la mise en place des postes d'attente, l'arrondissement consultera aussi les représentants de l'industrie du taxi et, au besoin la Société de transport de Montréal ou tout autre organisme qu'il jugera pertinent de consulter.

#### 8. La fermeture

L'arrondissement se réserve en tout temps le droit de convertir un poste d'attente en stationnement destiné à la population, nonobstant les critères identifiés à l'article 5. Par ailleurs pour des raisons de sécurité, le Service de police et le Bureau du taxi peuvent demander à l'arrondissement de fermer un poste d'attente en commun.

SEPTEMBRE 2004

## QUESTION QUIZZ....

Je suis un chauffeur de taxi qui utilise un poste d'attente comme un stationnement et qui a quitté son véhicule pour faire des courses où aller prendre un repas dans un resto du coin.

En agissant ainsi, je prive un collègue d'une place pour travailler.

Où suis-je ?



## UN P'TIT NOUVEAU DANS L'QUARTIER...

Un nouveau poste d'attente devrait voir le jour à l'angle nord-est de Sainte-Catherine et Crescent. Les panneaux seront installés sous peu pour un poste de soir seulement, soit de 18 h à 7 h, pour cinq ou six véhicules.

## DÉPLACEMENT DE POSTE

Suite à des modifications à la sortie de l'urgence de l'Hôpital Notre-Dame, le poste situé sur la rue Plessis sera déplacé vers le sud, de l'autre côté du stationnement.

Voilà un chauffeur qui a quitté son véhicule sur un poste d'attente sans se soucier de la place qu'il prenait à un collègue.

## PAS DE CELLULAIRE AU VOLANT !!!

Entré en vigueur le 26 juin 2003, le Règlement sur le transport par taxi de la Ville de Montréal prévoit à l'article 119 que :

« **Lors de l'exécution d'une course, le chauffeur doit s'abstenir de tenir une conversation téléphonique au moyen d'un téléphone cellulaire.** »

Si vous tenez effectivement une conversation téléphonique dans votre taxi alors que vous avez un client à bord, vous êtes passible d'une infraction de 125 \$ plus les frais. Déjà, pas moins de quatre chauffeurs se sont vus remettre un tel constat d'infraction depuis juin 2003.



Tête d'Aménophis III, Nouvel Empire  
XVIII<sup>e</sup> dynastie, règne d'Aménophis III  
(vers 1390-1352 av. J.-C.)  
© Trustees of the British Museum. Courtesy of the AFA.

Le Musée des beaux-arts de Montréal  
invite tous les chauffeurs de taxi du Grand Montréal  
à visiter *gratuitement* l'exposition

## ÉGYPTE ÉTERNELLE

CHEFS-D'ŒUVRE DE L'ART ANCIEN DU BRITISH MUSEUM

sur présentation de leur permis de chauffeur.

PARLEZ-EN À VOS COLLÈGUES!

OÙ : PAVILLON JEAN-NGÉL DESMARAIS  
1380, RUE SHERBROOKE OUEST

QUAND : LE LUNDI 31 JANVIER 2005, DE 11 H À 17 H

M  
MUSÉE DES BEAUX-ARTS  
DE MONTRÉAL

RÉSERVÉ

TAXI

VOUS ÊTES PEUT-ÊTRE ASSIS SUR UNE SOURCE  
DE FINANCEMENT INTÉRESSANTE SANS LE SAVOIR.



## OBTENEZ DU **CAPITAL EN FINANÇANT** VOTRE PERMIS DE TAXI

Si vous pensez à acquérir un nouveau véhicule, un véhicule adapté, rénover votre demeure, acheter un nouveau permis de taxi ou encore simplement partir en vacances, vous pourriez peut-être obtenir le capital nécessaire en refinançant votre permis de taxi. Vous êtes peut-être assis sur une source de financement plus qu'intéressante sans le savoir. Parlez-en tout simplement à votre conseiller de la Caisse populaire de l'Ouest de Villeray.

Si vous êtes propriétaire d'un permis de taxi, vous pourriez profiter de nos ristournes et de nos taux exceptionnels et obtenir le capital nécessaire pour réaliser le projet qui vous tient à cœur.

### VOICI LES POINTS SAILLANTS :

- Financement de 75 % de la valeur de votre permis de taxi jusqu'à 12 ans avec un rabais de taux jusqu'à 0,75 % ;
- Financement de votre véhicule-taxi jusqu'à 100 % en plus d'un rabais de taux jusqu'à 1,5 % ;
- 6 mois gratuits pour le financement de Solutions Libre-Affaires VISA Desjardins (marge de crédit VISA jusqu'à 10 000 \$, carte de crédit, AccèsD affaires) ;
- Remboursement de 50 % des frais annuels de services sur la tarification entreprises ;
- Aucune cotisation annuelle ;
- Rabais de taux de 0,5 % pour vos hypothèques résidentielles.
- Différents termes de financement taxi, de 1 an à 5 ans ;
- Coffret de sûreté gratuit pour la première année ;
- Aucune cotisation ;
- Aucuns frais d'ouverture de dossier ;
- Aucuns frais de renouvellement ;
- Réponse pour autorisation de votre financement 48 heures.



 **APPELEZ VOS CONSEILLERS DÈS MAINTENANT**

Caisse de l'Ouest de Villeray  
**(514) 382-6096**  
[www.cpdov.com](http://www.cpdov.com)

Line Pellegrino poste 418  
Eddy Valentin poste 334

## Information touristique

Internet : [www.tourisme-montreal.org](http://www.tourisme-montreal.org)  
Téléphone : 1 877 BONJOUR (266-5687)

## DEUX BUREAUX DE RENSEIGNEMENTS TOURISTIQUES

### VIEUX-MONTRÉAL

Angle place Jacques-Cartier et rue Notre-Dame

#### Heures d'ouverture :

Du mercredi au dimanche, de 9h à 17h,  
du 1<sup>er</sup> novembre 2004 au 25 mars 2005.

#### Renseignements et publications :

Guide touristique, carte touristique, guides Shopping et Restos, etc. Les visiteurs peuvent aussi se procurer la Carte musées Montréal au coût de 39 \$.

### CENTRE-VILLE

1255, rue Peel

#### Heures d'ouverture :

Tous les jours de 9h à 18h,  
jusqu'au 31 mai 2005.

#### Renseignements & publications :

Services de réservation d'hôtels, de croisières et de visites de la ville, de location de voiture, d'agence de voyages, de bureau de change, etc.

## ET LA LUMIÈRE FUT !

Basilique Notre-Dame de Montréal  
110, rue Notre-Dame Ouest

[www.etlalumierefut.ca](http://www.etlalumierefut.ca)

Dans un somptueux décor, un spectacle son et lumière (au choix, en français ou en anglais) nous raconte l'histoire de Montréal et de la Basilique Notre-Dame. Les techniques multimédias les plus modernes mettent en valeur le patrimoine historique, culturel, architectural et spirituel de la Basilique de même que ses oeuvres d'art exceptionnelles.

## Festival MONTRÉAL EN LUMIÈRE

17 au 27 février 2005

[www.montrealenlumiere.com](http://www.montrealenlumiere.com)

Pendant 11 jours, on fait place à la lumière, à la chaleur et à la convivialité pendant cette fête urbaine qui se décline en trois volets : les arts, la lumière et la table. Les journées et soirées sont remplies d'activités gastronomiques et vinicoles, de célébrations extérieures, de spectacles, expositions et concerts. On peut même passer la dernière nuit éveillée à visiter les musées, assister à des concerts ou s'attabler au resto.

## Le Sentier des Noctambules

Musée Stewart au Fort de l'Île Sainte-Hélène  
[www.stewart-museum.org](http://www.stewart-museum.org)

Le Musée Stewart nous fait revivre un moment d'histoire de la Nouvelle-France dans une animation théâtrale. A la lueur d'une lanterne, en compagnie d'un animateur costumé, les participants arpentent les sentiers et y rencontrent des personnages d'époque. L'hiver, la balade se fait en raquettes et peut se terminer en dégustant une boisson chaude autour d'un feu.

## Activités extérieures hivernales

Plusieurs parcs urbains, accessibles par le transport en commun, offrent la possibilité de pratiquer des sports d'hiver. Certains font même la location d'équipement. Le patin à glace, certes la plus populaire des activités, est praticable sur des patinoires naturelles aux parcs Maisonneuve, Angrignon et La Fontaine ainsi qu'au Lac aux Castors du parc du Mont-Royal tandis que le Vieux-Port réfrigère son étang pour prolonger la saison de patin. La glissade en toboggan est possible au parc du Mont-Royal, au parc Angrignon et au parc Jean-Drapeau. Le ski de randonnée se pratique au parc Maisonneuve, au parc du Mont-Royal et au parc Angrignon.

## État des travaux à l'aéroport Montréal-Trudeau

[www.admtl.com](http://www.admtl.com)

Aéroports de Montréal confirme que le nouveau bâtiment des arrivées internationales de l'aéroport Montréal-Trudeau sera inauguré en novembre 2004.

Faisant partie du vaste plan d'amélioration des installations aéroportuaires, cette addition au bâtiment central de l'aérogare constituera la porte d'entrée au Canada des passagers en provenance des États-Unis, de l'Europe, de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

Parmi les nouveautés offertes dans ce nouveau bâtiment, signalons le grand hall des douanes canadiennes et ses 26 positions d'inspections, la salle de récupération des bagages et ses 6 carrousels de grande capacité, de même que le hall public des arrivées internationales.

Par ailleurs, c'est aussi en novembre 2004 qu'aura lieu l'ouverture du secteur des départs domestiques réaménagé. L'espace se verra plus fonctionnel et aéré, notamment grâce à la re-disposition des comptoirs d'enregistrement.

## Montréal, capitale canadienne de la fourrure

Depuis plus de deux siècles, Montréal s'est taillée la réputation de capitale canadienne de la fourrure. Et pour cause : 80 % de la production nationale est montréalaise. Certains manufacturiers possèdent leur propre boutique et vendent à un prix souvent moindre que dans les grands magasins les manteaux fabriqués sur place. La plupart d'entre eux offrent la possibilité de visites de groupes dans leurs ateliers de confection. Voici quelques adresses de fourreurs montréalais réputés :

- Alexandor Fourrures  
2055, rue Peel
- Excelfur et cuir  
425, rue Mayor
- Fourrures Dubarry Furs  
370, rue Sherbrooke Ouest
- Fourrures Hercules  
350, rue Mayor
- Fourrures Pôle Nord du Canada  
366, rue Mayor, bureau 100
- Labelle Fourrures  
6570, rue Saint-Hubert
- Les Fourrures Nobel International  
390, boul. de Maisonneuve Ouest

Les boutiques suivantes se spécialisent aussi dans la fourrure :

- Héritage  
30, rue Saint-Paul Est
- La Saga Mode  
Marché Bonsecours, 350, rue Saint-Paul Est

## St-Viateur Bagel & Café

1127, avenue du Mont-Royal Est  
[www.stviateurbagel.com](http://www.stviateurbagel.com)

Tout le monde a déjà entendu parler des fameux bagels montréalais, ces petits pains en forme d'anneau enrobés de graines de sésame ou de pavot. La boulangerie St-Viateur Bagel Shop fait le délice des amateurs, montréalais ou touristes, 24 heures par jour dans le quartier Mile End depuis 1957. Mais il y a plus : au cœur du Plateau Mont-Royal, la petite sœur de cette boulangerie légendaire est doublée d'un café où l'on peut déguster toutes sortes de sandwiches sur bagel, qu'ils soient garnis de saumon fumé, de rosif ou encore de fromage de chèvre, de pesto et de tomates séchées.

## Une boutique de Noël ouverte à l'année

461, rue Saint-Sulpice  
[www.noelternel.com](http://www.noelternel.com)

Ravivez vos plus beaux souvenirs de Noël en visitant la boutique Noël Éternel. Une gamme d'articles de collection, des décorations, des porcelaines, des peluches, des angelots, des miniatures, des soldats de bois et plus encore sont proposés dans un décor féérique.

## **La cuisine traditionnelle québécoise en vedette**

### **Le Cabaret du Roy - Restaurant**

363, rue de la Commune Est

[www.oyez.ca](http://www.oyez.ca)

### **Restaurant Au Pied de Cochon**

536, avenue Duluth Est

[www.aupieddecochon.ca](http://www.aupieddecochon.ca)

Le Québec est reconnu pour faire de la période des Fêtes une célébration de la cuisine traditionnelle. Des restaurants montréalais ont à cœur ce patrimoine culinaire et en font profiter leur clientèle tout au long de l'année. Que ce soit dans l'atmosphère de la Nouvelle-France avec les festins animés du Cabaret du Roy ou encore dans l'ambiance bistro du restaurant Au pied de cochon où Martin Picard réinvente la cuisine de nos grand-mères, le temps des Fêtes est le moment idéal pour découvrir cette tradition culinaire.

## **Concerts de Noël**

[www.tourisme-montreal.org/noel](http://www.tourisme-montreal.org/noel)

La musique est omniprésente dans les célébrations de Noël. À preuve les nombreux concerts qui se dérouleront dans les églises, les musées, sur les places publiques et même au Jardin botanique. Au fil des ans, la plupart sont devenus des traditions. C'est le cas de l'interprétation du Messie de Haendel par l'Orchestre symphonique de Montréal dans le décor somptueux de la basilique Notre-Dame ou encore des Choralies — concert de chants sacrés, traditionnels et populaires — dans une chapelle historique du Vieux-Montréal.

## **Décorations de Noël dans les vitrines, les buildings et les squares**

Une tournée des vitrines des rues commerçantes vous permettra de voir des décors au design moderne de certains grands magasins de la rue Sainte-Catherine ou encore des décors plus traditionnels comme la vitrine animée du magasin Ogilvy, dans laquelle s'activent des petits animaux automates de peluche — une tradition qui a plus de 50 ans. Les édifices à bureaux et les squares sont tout aussi colorés en cette période de l'année. L'Avenue McGill College, entre autres, est illuminée de milliers de lumières et débouche sur le sapin géant de la Place Ville Marie.

## **Féeries de Noël**

3 décembre au 2 janvier

Les Féeries de Noël regroupent plusieurs activités ayant lieu dans une quinzaine de sites extérieurs et intérieurs. Les festivités débutent le 3 décembre avec un feu d'artifice accompagné de musique de Noël. Par la suite, des décors et éclairages de Noël, des crèches et des chorales animeront les lieux. Le public peut également visiter un marché de Noël sur la place d'Armes et un marché du terroir au Marché Bonsecours. Le tout se termine par un bal du Nouvel An en plein air, des feux d'artifice et des spectacles.

## **ÇA SE PASSE AU PALAIS DES CONGRÈS...**

### **Salon international de l'auto de Montréal**

14 au 23 Janvier 2005

[www.salonautomontreal.com](http://www.salonautomontreal.com)

### **EXFOR 2005**

#### **Association technique des pâtes et papiers**

7 au 10 février 2005

### **Salon national de la pourvoirie, chasse et pêche**

17 au 20 février

[www.pourvoirie.net](http://www.pourvoirie.net)

### **Gala bénéfique des Grands Ballets canadiens de Montréal**

17 février 2005

### **Les Grands Ballets canadiens de Montréal**

[www.grandsballets.qc.ca](http://www.grandsballets.qc.ca)

### **3<sup>e</sup> Salon du vélo Expodium sur roues**

18 au 20 février 2005

Expodium International Inc.

[www.expodium.ca](http://www.expodium.ca)

### **North American Folk Music & Dance Alliance**

24 au 27 février 2005

### **Salon de la moto 2005**

25 au 27 février 2005

MMIC - Motorcycle & Moped Industry Council

[www.mmic.ca](http://www.mmic.ca)

### **Expo Golf - LA PRESSE 2005**

4 au 6 mars 2005

Les Éditions Gesca Ltée

### **Parti conservateur 2005**

17 au 20 mars 2005

Parti conservateur du Canada

[www.conservative.ca](http://www.conservative.ca)

### **Expo Manger santé et le colloque**

19 et 20 mars 2005

Les Éditions Maxam inc.

<http://expomangersante.com>

## **CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS**

### **LES ANNÉES 60 : MONTRÉAL VOIT GRAND**

Jusqu'au 11 septembre

Centre Canadien d'Architecture — L'exposition illustre les processus qui ont entraîné la mutation spectaculaire de Montréal, alors qu'il s'y prépare l'exposition universelle de 1967.

### **BROADWAY**

Jusqu'au 9 janvier

Cabaret du Casino de Montréal — Revivez les bons moments des plus célèbres comédies musicales dans des décors qui changent au gré du voyage

### **LE PÈRE NOËL ET LE BONHOMME DE NEIGE EN 3D**

Jusqu'au 9 janvier

Cinéma IMAX® du Centre des sciences de Montréal — Un bonhomme de neige esseulé, jaloux de la bonne fortune du Père Noël, tente de s'approprier l'esprit des fêtes et l'amitié des enfants.

## **EXPOSITION DE CRÈCHES DE NOËL**

Jusqu'au 14 février

L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal — Exposition de plus de 280 crèches de Noël en provenance de 107 pays.

## **L'AVÈNEMENT 2004**

1<sup>er</sup> au 31 décembre

Parc Lahaie - Angle boul. Saint-Laurent et Saint-Joseph — Un Village en ville où spectacles, musique, théâtre et contes sont au rendez-vous. Vin chaud, sapins et feux de bois embaument l'air et réchauffent les cœurs !

## **NOËL AU JARDIN**

1<sup>er</sup> décembre au 9 janvier

Jardin botanique de Montréal — Échappez-vous du tourbillon des Fêtes pour vivre l'exotisme des serres tropicales et la magie de la grande serre.

## **NOËL AU MUSÉE**

3 décembre au 5 janvier

Musée des beaux-arts de Montréal — Une trentaine d'arbres de Noël décorés par divers groupes ethniques et associations. Concerts de Noël et activités pour la famille.

## **QUI EST LE VRAI PÈRE NOËL?**

4 au 31 décembre

Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, 350, place Royale — Qui apporte les cadeaux aux enfants ? Rencontrez Saint-Nicolas, Babouchka, Béfana et Santa Star.

## **CASSE-NOISETTE**

### **Les Grands Ballets Canadiens de Montréal**

12, 16, 17, 18, 19, 22, 23, 26, 27, 28,

29 et 30 décembre

Salle Wilfrid-Pelletier, Place des Arts — Ballet qui séduit les spectateurs depuis plus de 40 ans.

## **LA MAGIE DES FEUX au super cirque Airheads**

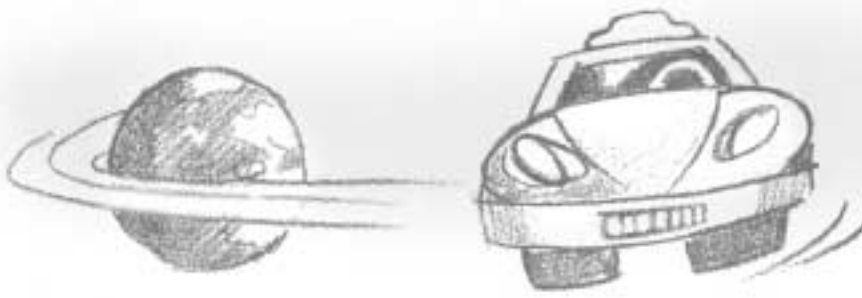
25 au 29 décembre

Centre Bell — Place aux danseurs africains, aux trapézistes, aux chiens savants, et à l'homme-canon.

## **Le Salon international de l'auto de Montréal 2005**

14 au 23 janvier

Palais des congrès de Montréal — Exposition publique d'automobiles, de camions légers et de produits et services connexes.



# Taxis

## Des caméras obligatoires à Las Vegas

Depuis le début de l'automne, un débat fait rage dans l'industrie du taxi de Las Vegas (Nevada). Et il porte sur une question dont plusieurs chauffeurs de Montréal sont déjà bien au fait. L'installation de caméras dans tous les taxis du comté de Clark.

C'est lors d'un atelier de travail tenu par la **Nevada Taxicab Authority** (NTA) que le projet de règlement, fort contesté, a été rendu public. Il fait suite au dépôt d'un rapport sur les agressions dans l'industrie du taxi dans le sud du Nevada préparé Keith Schwer, directeur du **Center for Business and Economic Research at UNLV**. Le rapport s'inscrit dans la foulée des agressions dont ont été victimes les chauffeurs de la région, incluant le meurtre de Pairoj Chitprasart, brûlé à mort lors d'une tentative de vol ratée en août et qui avait soulevé la colère des chauffeurs.

Le projet de règlement prévoit que l'équipement installé doit :

- avoir une lentille permettant de voir le chauffeur et toute autre personne à bord du véhicule;
- être capable de fonctionner de jour comme de nuit;
- informer tous les occupants du véhicule de la présence de la caméra;
- pouvoir capter au moins 50 images dans les deux premières minutes de sa mise en marche après que les portières du véhicule se soient ouvertes en plus d'emmagasiner un minimum de 3 000 images;
- pouvoir être activé manuellement et enregistrer un maximum d'images en cas de situation d'urgence;
- conserver les images afin que le propriétaire ou le chauffeur du véhicule puisse remettre ces images au personnel de la Taxicab Authority ou à des agents de la paix sur demande.

De plus, le règlement prévoit qu'il est illégal de ne pas mettre en service ou d'endommager le système de caméra, de manière à le rendre inopérant. Il sera également illégal de fournir, de distribuer ou de vendre les images contenues dans l'enregistrement contre rémunération.

Alors que les chauffeurs appuient l'entrée en vigueur de ce règlement, les propriétaires sont plus divisés. La plupart des opposants au projet soutiennent que le projet ne prend en considération que la caméra, faisant fi de toute autre mesure de sécurité appropriée.

Jason Awad, propriétaire de Lucky Cab Co. suggère que le règlement inclut d'autres mesures, comme une vitre pare-balles, un système de GPS (Global Positioning System) ainsi que des coffres-forts portables pouvant contenir de fortes sommes d'argent.

Ty Hilbrecht, propriétaire de Frias Cos, affirme que les caméras ne sont pas de bons moyens de prévention. « On devrait accorder plus d'importance à des équipements qui préviennent réellement les agressions plutôt que de porter toute notre attention sur du matériel qui ne fait qu'enregistrer l'agression au moment où elle se produit. »

Quoi qu'il en soit, le projet de règlement risque d'être adopté sous peu puisque l'une des plus grandes entreprises de taxi de la région non seulement appuie le projet, mais a elle-même testé des caméras.

Des dirigeants de Yellow-Checker-Star, le principal fournisseur de service de taxi de Las Vegas, ainsi que la firme Whittlesea Bell, la seconde en importance, ont même testé différentes marques de caméras pour voir si elles pouvaient résister à la chaleur de Las Vegas !

Cheryl Knapp, l'un des propriétaires de la firme Whittlesea Bell, qui exploite Henderson Taxi, s'est dit préoccupé de savoir que les bandes vidéos et le matériel informatique des systèmes vidéos seraient disponibles pour le personnel des services municipaux, de même que pour les forces de l'ordre, se demandant si ce matériel pourrait éventuellement servir à d'autres fins, comme le repérage des objets perdus dans les taxis.

Le fait que le règlement doit entrer en vigueur en avril 2005 divise aussi les intervenants. Alors que les chauffeurs trouvent que le délai est trop long, les propriétaires d'entreprises comptant plusieurs véhicules ne croient pas que l'on puisse, en si peu de temps, installer des caméras dans quelque 1 500 taxis.

Pour George Balaban, de la firme Desert Cab Co, un fervent du règlement, l'installation de cet équipement et tous les ajustements requis ne pourraient se faire dans un tel laps de temps pour sa seule entreprise qui compte 200 voitures.

### HOUSTON, TEXAS, USA

Après une expérience-pilote de trois mois, la compagnie Houston Yellow Cab a annoncé qu'elle était la première aux Etats-Unis et la seconde au monde, à équiper tous ses véhicules de caméras de surveillance.

Ci-contre, un criminel est pris sur le fait par une caméra de surveillance maintenant installée dans les taxis de Houston. Cette photo, publiée notamment dans le Houston Chronicle, a forcé l'individu à se rendre lui-même aux autorités policières.



# du monde

## À toute vitesse...

### AFRIQUE DU SUD

Les patrouilles policières ont été renforcées sur une route au nord de Pretoria où sévit une violente guerre entre deux entreprises de taxi.

Ce renforcement policier fait suite à une récente embuscade alors que 21 passagers prenaient place dans un taxi et avaient quitté Soshanguve dans un véhicule de la Soshanguve Taxi Owners' Association (Sotoa) en direction de Pretoria. Ils furent sommés de quitter le véhicule à la pointe du fusil et obligés de prendre place dans un taxi de la Erasmus Taxi Owners Association (Etoa). Ces deux entreprises se livrent une guerre acharnée depuis trois ans pour le contrôle des routes entre Soshanguve, Hebron et Pretoria. En mars dernier, des chauffeurs de la Etoa avaient forcés plusieurs chauffeurs de Sotoa à quitter la route, au même endroit ou vient de se produire l'embuscade.

*(Pretoria News)*

### RUSSIE

À la fin de septembre, un chauffeur de taxi de Moscou transportait deux individus qui ont soudainement commencé à s'enguirlander. Inquiet de ce qui pouvait se passer, le chauffeur range son véhicule et asperge les deux individus avec un gaz nocif, les forçant à s'enfuir en laissant derrière eux un sac. Quelle ne fut pas la surprise du chauffeur d'y découvrir pas moins de 400 grammes de TNT et un détonateur ! Une enquête a été ouverte.

*(United Press International)*

### ÉTATS-UNIS

Les chauffeurs de Buffalo (État de New-York) réclament des hausses tarifaires de l'ordre de 40 % pour chaque kilomètre parcouru afin de pouvoir faire face à la hausse du prix de l'essence, des assurances et des frais généraux. Si la hausse réclamée est accordée, le client devra déboursier 11 \$ de plus pour une course de 16 kilomètres.

Pour Frank Bona, du service de transport par taxi de l'aéroport de Buffalo, la hausse astronomique des frais de toute sorte justifie une telle hausse, bien que, dit-il, « Personne n'aime payer plus et nous sympathisons avec la clientèle. Mais la hausse des coûts est en train de nous ruiner. »

« Je serais plus à l'aise avec une hausse de l'ordre de 10 % à 20 % » de dire Dominic Bonifacio, membre du conseil municipal de Niagara.

Il y a quatre ans, Buffalo avait approuvé un tarif spécial de 50 cents au tarif de base, tarif spécial qui fut plus tard intégré à la grille tarifaire normale. Malgré tout, des dizaines de chauffeurs indépendants ont déclaré faillite au cours des dernières années, ce qui a fait chuter le nombre de permis de 25 %. Ainsi, un règlement municipal prévoit que la municipalité de Buffalo peut délivrer un maximum de 365 permis, alors que seulement 289 permis ont effectivement été délivrés.

### LA COURSE LA PLUS CHÈRE AU MONDE...

Pas de quoi faire un plat pour une simple course de 15 kilomètres ? Peut-être que oui, si l'on considère que pour un simple aller, la facture pour le client est de ...5 108 \$ !!! Ce tarif peu ordinaire est en vigueur pour les taxis qui empruntent le corridor reliant l'aéroport de Bagdad (Irak) et le centre-ville. Celui-ci est devenu le théâtre de multiples attaques et d'enlèvements par les rebelles irakiens.

Le scénario de la course en taxi est le suivant : pour le modeste tarif exigé, le client monte à bord d'un taxi qui fonce à plus de 150 km heure, escorté par une ou deux autres voitures renfermant des mercenaires américains, sud-africains ou britanniques, armés de puissantes mitraillettes M16, de AK47 ou de MP-5.

« Vous pourriez aussi le faire pour 20 dollars, si vous êtes vous-même armé » de dire un mercenaire, mais avec la vague d'enlèvements qui frappe la région et le trafic d'occidentaux vendus à des groupes de militants islamistes pour 150 000 \$, c'est plutôt déconseillé...

*(BBC)*

### FEMMES AU VOLANT...

La sécurité est une question universellement présente dans l'industrie du taxi. Cette préoccupation est telle que l'Irlande du Nord est devenue l'un des rares endroits au monde, sinon le seul, où l'on trouve désormais une entreprise de taxi gérée à 100 % par et pour des femmes.

La création de cette entreprise découle du besoin de fournir un service fiable et sécuritaire pour les femmes qui se sentent plus en confiance sachant que le conducteur est une femme. Selon Renee Watson et Jacky Reid, les cofondatrices de She Cab, cumulant sept années d'expérience en affaires, la réaction fut immédiate et elles sont maintenant inondées de demandes de réservation.

« Jacky et moi avons travaillé pour une petite entreprise locale. Il y avait tellement de femmes qui nous demandaient notre numéro de cellulaire, parce qu'elles voulaient absolument que ce soit une femme qui conduise, que nous avons toutes deux réalisé qu'il y avait là un marché fort intéressant » de dire Mme Watson.

« Jusqu'ici, de poursuivre Mme Watson, la demande est si forte que nous devons refuser des courses et des réservations. Toutes ces demandes viennent de femmes seules qui reviennent à la maison le soir après une fête ou une sortie. Nous avons aussi beaucoup de demandes de la part de parents qui veulent être sûres que leur fille reviendra en toute sécurité à la maison après une soirée »

*(Belfast Telegraph)*

PUBLICITÉ

# général taximètre inc

- **Vente et réparation de taximètres**
- **Installation de taximètres et radios**
- **Fabrication de lanternons**

**Général Taximètre Inc.**  
est mandataire de la CTQ

## NOUVEAU

- **Taximètre Pulsar**
- **Système de caméra de sécurité pour taxi à partir de 36.65\$ par mois**
- **Plancher de vinyle (6 choix de couleurs)**
- **Installation de support pour vélo**
- **Installation d'attache-remorque**



1258, Laurier Est  
Montréal • Québec • H2J 1H1  
Tél. : (514) 523-2681  
Fax. : (514) 523-0113

## Info Crime montréal (514) 393-1133

Numéro 2004-107  
Dossier 49-040731-010



### Vol qualifié — commerce

Info-Crime Montréal cherche à retracer un suspect de vol qualifié survenu le 31 juillet 2004 au magasin Canadian Tire, situé au 12 625 rue Sherbrooke Est, à Montréal.

L'homme se présente au comptoir et demande s'il peut vendre des cartons de cigarettes à l'intérieur du commerce. La caissière va s'informer et l'individu en profite pour s'emparer de l'argent et le place dans son sac de magasinage.

L'homme est de race blanche, environ 30 ans, mesure 1,72m (5'8"), pèse 68kg (150lbs), il a les cheveux blonds courts, des lunettes de prescription et une moustache. Il portait une casquette beige et un manteau de nylon foncé avec bandes pâles au poignet.

Toute personne ayant des renseignements sur le suspect peut rejoindre de façon anonyme Info-Crime au (514) 393-1133. Une récompense pouvant atteindre 1000\$ est remise à la personne permettant d'identifier cet individu. Le tout confidentiellement.

À l'affût...  
À l'affût...  
À l'affût... suite de la page 11

### Fête des neiges de Montréal

22 janvier au 6 février  
Île Sainte-Hélène — Des personnages enjoués et colorés nous invitent à célébrer l'hiver dans le décor pittoresque du parc Jean-Drapeau.

### ÉGYPTE ÉTERNELLE

#### Chefs d'œuvres d'art ancien du British Museum

27 janvier au 22 mai  
Musée des beaux-arts de Montréal — Circulez parmi quelque 150 pièces muséales de grande valeur et découvrez l'empire égyptien de l'époque pharaonique à l'occupation romaine.

### Festival MONTRÉAL EN LUMIÈRE

17 au 27 février  
Des centaines d'activités gastronomiques et vinicoles, des spectacles, des expositions et des concerts hors pair sont offerts.

### CINEMA SHOW

3 mars au 3 avril  
Cabaret du Casino de Montréal  
Une vingtaine de danseurs, chanteurs et musiciens recréer les scènes musicales les plus saisissantes! De Titanic à Mission Impossible, sans oublier Moulin Rouge et My Fair Lady.

### 23<sup>e</sup> Festival international du film sur l'art

10 au 20 mars  
Projection de 250 films sur l'art dans des domaines aussi variés que la peinture, la danse, la sculpture, l'architecture, le design, le théâtre, la photographie, l'histoire de l'art, le cinéma, la littérature et la musique.

### 181<sup>e</sup> défilé de la Saint-Patrick

13 mars  
Défilé sur la rue Sainte-Catherine, de la rue du Fort à la rue Saint-Urbain. 4000 participants, 40 chars allégoriques et 45 fanfares.

Commentaires?... Questions?... Suggestions?

### Courriel

dallaire.louise@tourisme-montreal.org



# Les petites annonces

## À VENDRE

**Permis de taxi A-11** Buick Century 2001. Prix  
tenus : 220 000 \$  
Tél. : **514-961-5122**

**3 permis de taxi T-56** avec belles voitures  
Legardeur-Charlemagne. Entreprise établie  
depuis 18 ans avec plusieurs contacts.  
Revenus de loyer par mois pour les autres  
taxis de l'entreprise. Acheteurs sérieux  
seulement. 295 000 \$. Info : Claude April  
**(450) 582-9111** ou **(450) 585-4991**.

**Permis de taxi région T06** Joliette-Lanaudière.  
Impala 2000, 150 000 km. Prix : 80 000 \$  
Tél. : **(450) 753-9476**

**Permis A-11.** Appeler Michel.  
Tél. : **(514) 972-2191**

**Permis de taxi de Joliette 06** avec véhicule  
adapté (Grand Caravane 2002) avec contrat  
de transport adapté. 165 000 \$ par année.  
Revenu garanti. Christian Savoie  
Tél. : **(450) 755-4960**

**3 permis avec voitures et l'entreprise au  
complet.** T 56 Le Gardeur. En affaires depuis  
18 ans. Aussi, 3 autres voitures avec revenus.  
Prix : 295 000\$. Cause : retraite.  
Tél. jour : **(450) 582-9111**  
Tél. après 18 h : **(450) 585-4991**.

## JOYEUSES FÊTES !

*Le  
personnel  
et la direction du  
Bureau du taxi  
et du remorquage  
vous souhaitent  
de très Joyeuses Fêtes  
et une  
Bonne Année*



## À VENDRE

**Permis de taxi T 11** avec Intrepid 1999.  
215 000 \$.  
Pagette : **201-5065**

**4 permis de taxi avec 4 véhicules** dans  
Lanaudière.

- 1 Dodge Van converti pour transport  
adapté
- 1 Chrysler Intrepid 2000
- 1 Chrysler Impala 2002
- 1 Oldsmobile Achieva 1995

Contrats avec SAAQ, transport adapté,  
clientèle des services sociaux et clients privés.  
Tout doit être vendu en bloc. Prix : 155 000 \$.  
M. Yvon : **(514) 501-9799**

## RECHERCHÉ

Cherche **chauffeur de taxi** Single 7 heures,  
Boisjoly/Diamond .  
Jacques Allio : **388-1000**



**Rédaction**  
Richard Leblanc  
Bureau du taxi et du remorquage  
Ville de Montréal

**Production graphique**  
Cécile Dion

**Impression**  
Le groupe SISCA

**Taxi Le Journal est publié par le**  
Bureau du taxi et du remorquage  
Ville de Montréal  
4949, rue Molson  
Montréal (Québec)  
H1Y 3H6

Tél. : (514) 280-6600  
Fax : (514) 280-6596

**Taxi Le Journal est imprimé à  
5000 exemplaires, 4 fois l'an,  
et distribué gratuitement aux  
chauffeurs de taxi de l'île de  
Montréal.**

ISSN 1480-6193

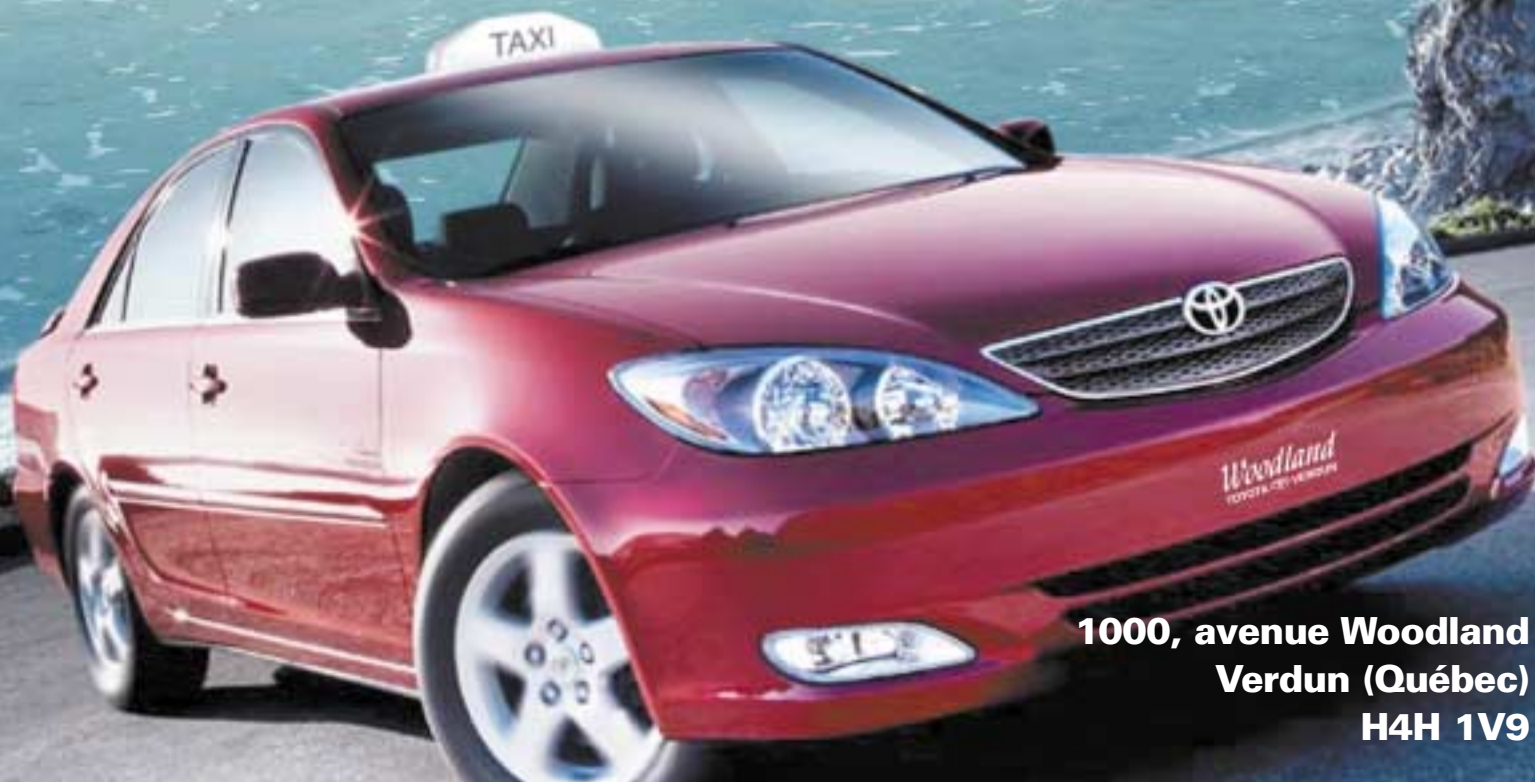
# Woodland

TOYOTA  VERDUN

**EN AFFAIRES DEPUIS PLUS DE 30 ANS**

**LE PLUS IMPORTANT CONCESSIONNAIRE D'AUTOS TAXI À MONTRÉAL  
FINANCEMENT ET LIVRAISON RAPIDES • SERVICE VIP EXPRESS TAXI  
PRIX SPÉCIAUX SUR PIÈCES POUR AUTOS TAXI  
SERVICE COMPLET DE CARROSSERIE**

**514-761-3444**



**1000, avenue Woodland  
Verdun (Québec)  
H4H 1V9**

POSTES		CANADA
CANADA	POST	
Port payé	Postage paid	
Poste-publications	Publications Mail	
40845010		